

RECENSEMENT 2014 Le cap des 177 000 Neuchâtelois franchi, grâce aux étrangers.

Une hausse inférieure aux attentes

VIRGINIE GIROUD

Nouveau record pour le canton: la population neuchâteloise a franchi le cap des 177 000 âmes, soit «le plus grand nombre d'habitants jamais atteint dans le canton», ont annoncé hier les autorités. Les résultats du recensement de la population à fin 2014 sont tombés: le nombre de résidents a augmenté de 989 personnes en une année, passant de 176 241 à 177 230 habitants, soit une hausse de 0,56%.

Une progression réjouissante? «Cette croissance déjoue les scénarios anémiques réalisés par l'OFS en 2011, qui prévoyaient que le canton ne franchirait pas le cap des 176 000 habitants avant 2035. Neuchâtel fait bien mieux que ces pronostics», analyse Patrick Rérat, professeur de géographie des mobilités à l'Université de Lausanne. «Mais cette croissance reste inférieure à l'évolution au niveau suisse. Elle est même inférieure à ce que le canton a connu ces dernières années.»

Selon les chiffres du recensement, cette hausse modérée de la population est surtout due à une augmentation du nombre de ressortissants étrangers (+804), mais aussi des personnes de nationalité suisse (+185), alors que ces dernières étaient en recul entre 2012 et 2013. «C'est une tendance nationale: tous les cantons suisses gagnent des habitants grâce aux migrations internationales», indique Patrick Rérat.

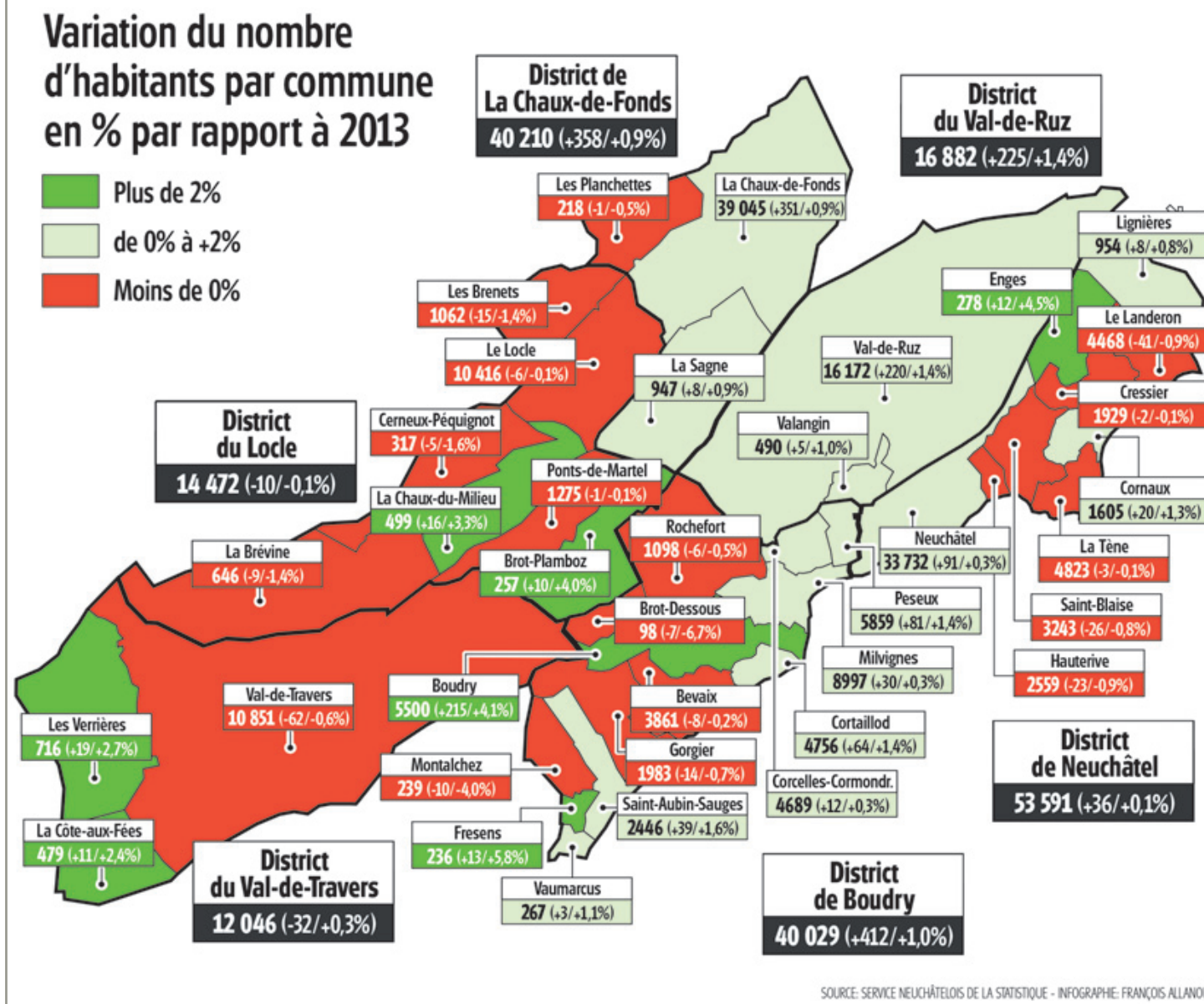
Les ressortissants de nationalité portugaise (13 783 personnes) constituent toujours la communauté étrangère la plus importante du canton, et cela depuis 2004. Suivent les ressortissants italiens (7395) et les Français (7341).

Forte hausse à Boudry

Comme l'année passée, le district du Boudry affiche l'augmentation de population la plus marquée en chiffres absolus. Il a gagné 412 habitants, soit une hausse de 1,04% entre 2013 et 2014.

Suivent les districts de La Chaux-de-Fonds, avec une hausse de 358 habitants, celui de Val-de-Ruz (+225 personnes) et celui de Neuchâtel (+36

LES 37 COMMUNES NEUCHÂTELOISES SOUS LA LOUPE



«Le Bas se renforce par rapport au Haut. Avec une exception: La Chaux-de-Fonds.»

PATRICK RÉRAT PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

habitants). Le Val-de-Ruz affiche la plus forte progression, proportionnellement à sa population (+1,35%).

Deux districts en baisse

Alors que tous les districts avaient connu une hausse en 2013, deux d'entre eux ont perdu des habitants entre 2013

et 2014. Celui de Val-de-Travers en affiche 32 en moins, et celui du Locle en a perdu 10.

«Depuis plusieurs années, le Bas du canton, plus dynamique, se renforce par rapport au Haut. Les taux de croissance les plus élevés s'observent sur le Littoral et au Val-de-Ruz. Ce découpage entre le Haut et le Bas connaît

toutefois une exception: la ville de La Chaux-de-Fonds, qui montre une évolution démographique positive.»

Dynamisme immobilier

En effet La Chaux-de-Fonds reste la commune la plus peuplée du canton, avec 39 045 habitants, et celle qui a connu la plus forte croissance de population, avec 351 personnes de plus par rapport à fin 2013 (+0,9%). On est loin du record absolu de 43 036 habitants en 1967, en plein âge d'or horloger. Mais depuis 2011, la ville recommence à gagner des habitants. «La commune connaît un certain dynamisme du marché immobilier et une croissance économique qui, contrairement à ce qu'on voit au

Loche, se traduit par une hausse de la population», analyse le professeur de géographie.

Quant à la ville de Neuchâtel, elle affiche un gain de 91 habitants (soit +0,3%). «Durant des années, les villes suisses ont perdu des habitants. Depuis dix ans, elles connaissent une reprise au niveau démographique.»

Sur les 37 communes du canton, vingt affichent une évolution annuelle positive en 2014 et 17 ont perdu des habitants. Au registre des records, la commune de Boudry a gagné 215 habitants, équivalent à une hausse de sa population de 4,1%. Il s'agit d'une des plus fortes croissances en termes relatifs, principalement engendrée par la construction de nouveaux logements.

TROIS QUESTIONS À...



JEAN-NAT KARAKASH
CONSEILLER D'ÉTAT
EN CHARGE
DE L'ÉCONOMIE

«La dynamique reste positive»

La croissance démographique est inférieure aux objectifs fixés. Une déception?

Non, la dynamique démographique reste positive, et nous n'avons jamais souhaité une progression effrénée de la population. Nous avons tablé sur une progression annuelle de 1%. Nous sommes dans le bas de la fourchette.

Dix-sept communes perdent des habitants. C'est beaucoup, non?

Le canton connaît une pénurie de logements dans cinq districts. Il n'est donc pas si facile de venir s'installer sur sol neuchâtelois. Nous devons continuer d'apporter des réponses à ce problème, dans une logique de densification.

La hausse de la population est due aux étrangers. Est-ce positif?

Neuchâtel a toujours joué un rôle de terre d'accueil. Ce constat est aussi lié à la dynamique économique du canton, avec des recrutements de compétences qui doivent se faire à l'étranger. ○

A l'opposé, les trois communes ayant perdu le plus d'habitants sont Val-de-Travers (-62), Le Landeron (-41) et Saint-Blaise (-26).

Quel avenir?

Quelle sera l'évolution démographique du canton au cours des prochaines années? Patrick Rérat évoque plusieurs inconnes: «La population cantonale augmente grâce aux étrangers. Si le vote du 9 février 2014 débouche sur des contingents, il pourrait y avoir des répercussions démographiques.»

La suppression du taux plancher pourrait également affaiblir les entreprises d'exportation du canton, avec un impact sur la population. ○

Gros va-et-vient au Locle

Les coups durs se succèdent-ils pour Le Locle? Après l'annonce d'un taux de chômage atteignant 8%, les statistiques démographiques 2014 affichent elles aussi un résultat négatif: le district a perdu dix habitants, tandis que la Mère-Commune, avec 10 416 habitants, compte six résidents de moins. «Nous ne considérons pas ce chiffre comme une baisse», réagit Jean-Paul Wettstein, conseiller communal en charge du Contrôle des habitants. Selon lui, l'année 2013 avait constitué un record de progression, avec une hausse inhabituelle de plus de 200 habitants. «Les chiffres 2014 présentent une quasi-stabilité. Globalement, nous suivons la tendance des cinq dernières années, avec une hausse moyenne de 50 personnes par an. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, Le Locle n'est pas en train de se désertifier.»

Jean-Paul Wettstein rappelle que les chiffres varient rapidement au Locle, puisque les mouvements (804 arrivées et 788 départs en 2014) y sont très importants: «Les gens s'y installent très vite, en raison des logements vacants. Mais ce sont plutôt des appartements bas de gamme, utilisés pour une période temporaire.» Objet de satisfaction: le nombre de naissances (103) s'est rapproché du nombre de décès (109), soit un résultat «bien meilleur que ces dix dernières années». ○

Val-de-Travers perd une soixantaine d'habitants

Attirer de nouveaux habitants? Cet objectif figurait en 2012 parmi les priorités du programme de législature des autorités communales de Val-de-Travers. Le Conseil général avait même débloqué un crédit d'un million de francs en faveur de la promotion démographique et économique de la commune.

Trois ans après, le constat peut sembler amer: avec Le Locle, le Vallon figure parmi les deux districts qui, entre 2013 et 2014, ont perdu des habitants. Il enregistre une baisse de 32 résidents, et de 62 habitants pour la commune de Val-de-Travers.

Un échec pour les autorités? «Absolument pas!», rétorque Christian Mermet, conseiller communal en charge du Développement territorial. «Au cours des trois années précédentes, nous avons enregistré

une augmentation réjouissante de la population.» Le chef du dicastère explique cette diminution récente du nombre de Vallonniers par un manque de logements à disposition, principalement pour les familles. «Le taux de disponibilité des logements est très faible dans la commune, et les besoins sont relativement importants. Des gens vont vivre ailleurs parce qu'ils ne trouvent pas d'appartement ici!»

La faute au manque de logements

La commune a lancé plusieurs projets immobiliers, notamment à Couvet, Fleurier et Buttes. «Nous sommes dans une phase de construction, qui n'a pas encore déployé tous ses effets sur la démographie», indique Christian Mermet. Le conseiller communal est confiant: «On l'a vu avec les

derniers projets immobiliers réalisés: les logements se sont vendus facilement.»

Si la commune voit sa population baisser, c'est également parce que le nombre de décès (108) a été supérieur au nombre de naissances (83) en 2014. Val-de-Travers connaît une moyenne d'âge de sa population supérieure à la moyenne cantonale, avec 44 ans, contre 41. «Une partie de la population n'est plus en âge de faire des enfants. Nous comptons sur l'arrivée de nouvelles familles pour revitaliser le Vallon.»

Les autorités misent également sur une baisse de la fiscalité pour booster l'évolution démographique. «Nous avons baissé les impôts de un point l'an dernier déjà, et nous nous sommes engagés à réduire encore la fiscalité de un point l'an prochain, si nos finances sont raisonnables.» ○